

Le mardi 24 mars 2020

Commentaires du maire Mike Savage

Bonjour – merci à tous ceux qui ont écouté et aux médias qui ont appelés pour poser des questions.

Nous vous sommes reconnaissants de votre collaboration, alors que nous continuons à suivre les directives de santé publique et à répondre à vos questions à distance.

Compte tenu de l'état d'urgence annoncé dimanche dernier par la province, il est important de fournir aux citoyens une mise à jour sur la façon dont cela touche les services et les opérations municipaux.

Notre directeur municipal Jacques Dubé présentera sous peu une mise à jour opérationnelle.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude constante à Jacques, Erica Fleck, à mes collègues du Conseil et à toute notre équipe de la municipalité qui travaillent sans relâche pour nous aider à gérer cette période sans précédent.

Il est important de noter qu'un état d'urgence provincial n'a pas d'incidence sur les niveaux des services de sécurité publique ou sur les services publics de base. Les services considérés comme essentiels en vertu du décret provincial continueront de fonctionner y compris le 311, les services d'incendie et de police.

J'exhorte tous les citoyens à continuer d'écouter les conseils des autorités provinciales de santé publique et de pratiquer l'éloignement social. Il s'agit là d'une question d'une importance cruciale et on ne peut pas la souligner suffisamment.

Nous sommes au courant des préoccupations liées à l'éloignement social recommandé qui n'est pas suivi dans certains autobus d'Halifax Transit.

Le transport en commun est un service absolument essentiel pour les travailleurs essentiels en cas d'urgence – et cela comprend les professionnels de la santé qui se rendent au travail dans les hôpitaux ou les maisons de retraite. Sans ce service, ils ne peuvent pas se rendre où ils doivent aller.

À ce jour, la plupart des grandes villes n'ont PAS annulé le service de transport en commun – et pour l'instant, nous n'avons pas l'intention d'annuler le service dans la MRH.

Cela étant dit, nous devons prendre au sérieux les précautions en matière de santé publique – à la fois pour la sécurité de nos exploitants et des usagers du transport en commun – et l'équipe d'Halifax Transit continue de surveiller la situation tous les jours et s'efforce de veiller à ce que le nettoyage et l'éloignement social soient maintenus dans les autobus afin de les maintenir en service.

Nous savons qu'il y a eu une certaine confusion liée de la fermeture des parcs et des sentiers municipaux.

Conformément à la décision prise par la province de la Nouvelle-Écosse de fermer tous les parcs provinciaux, les parcs municipaux, les plages, les terrains de jeux et les terrains de sport, ceux-ci demeureront fermés jusqu'à nouvel ordre.

Cette décision a été prise dans le but de protéger la santé publique et d'assurer un éloignement social adéquat.

Je sais que nous avons reçu un certain nombre d'appels de la part de gens préoccupés par le bien-être de certains de nos résidents les plus vulnérables – ceux qui sont sans abri et qui ont un logement précaire.

Notre personnel a travaillé avec diligence avec la province pour s'assurer que ces résidents vulnérables sont logés de façon appropriée et que les installations nécessaires pour isoler certaines personnes sont ouvertes et opérationnelles.

Je dois rendre hommage à nos remarquables bibliothèques qui continuent d'offrir de grandes ressources et de trouver des façons créatives de servir notre communauté.

Les résidents peuvent maintenant s'inscrire pour recevoir une carte de bibliothèque numérique afin d'accéder immédiatement aux ressources en ligne. Des centaines de résidents se sont déjà inscrits.

Les offres en ligne se sont développées pour inclure des éléments comme :

- Plus de 200 magazines numériques, dont le New Yorker, Rolling Stone, GQ, Elle, Us Weekly, Bon Appetit, etc.
- Une plate-forme d'apprentissage en ligne, Lynda.com, propose des ateliers sur tout, de la photographie et les séances photo à la rédaction d'un CV
- Des didacticiels d'apprentissage linguistiques
- De la musique et la diffusion de films par Hoopla et Kanopy
- Une incroyable collection de livres numériques pour enfants

De plus, le personnel de la bibliothèque crée du contenu en ligne – comme la narration virtuelle – qui facilite le séjour à la maison des enfants et des parents.

Reconnaissant que beaucoup de personnes n'ont pas d'accès numérique à la maison, le Wi-Fi public a été laissé dans tous les bâtiments de la bibliothèque, de sorte que ceux qui passent par n'importe quelle succursale peuvent se connecter au Wi-Fi, télécharger des items, se connecter à leur famille et chercher sur Internet.

Les bibliothèques font même des « visites à domicile » individuelles et communautaires - déposant des consoles de jeu, des films et des jeux de société aux foyers pour jeunes - ou en déposant des livres audio aux aînés en auto-isolation.

Les temps sont durs pour beaucoup de gens, mais beaucoup d'entre eux se mobilisent pour aider de manière importante.

Je vous ai parlé la semaine dernière du Atlantic Compassion Fund, qui continue de croître.

Pas plus tard qu'hier, Emera et la Nova Scotia Power ont annoncé un don combiné de 1 million de dollars pour aider à relever les défis immédiats et émergents du Canada atlantique dans la foulée de la COVID-19.

Nous sommes incroyablement reconnaissants aux entreprises comme Emera et Nova Scotia Power, ainsi qu'à d'autres comme Atlantic Business Interiors pour leur générosité qui appuiera tant de gens.

Alors que le fonds continue de croître, le besoin aussi. J'encourage tous ceux qui peuvent consulter unitedwayhalifax.ca à contribuer à cet important fonds.

Pour terminer, je tiens à remercier chaleureusement les gens de notre communauté qui continuent de fournir des services essentiels qui nous permettent d'aller de l'avant :

- Les travailleurs dans les épiceries
- Les conducteurs de camion
- Les travailleurs en soins des animaux – dans des endroits comme la SPCA et d'autres qui s'assurent que nos amis à fourrure continuent à bénéficier de services
- Les agriculteurs
- Les travailleurs en assainissement
- Les travailleurs de la santé de première ligne – de ceux qui travaillent dans des maisons de retraite aux hôpitaux
- La santé publique, y compris le Dr Strang et son équipe
- Les personnes à qui nous ne penserons peut-être pas tout de suite – ceux du secteur financier qui fournissent des conseils et de l'aide dont beaucoup ont besoin en période d'incertitude financière

Ce sont ces personnes qui se lèvent en cette période de grand besoin.

Nous devons nous assurer que nous soutenons les personnes qui nous soutiennent – donc, s'il vous plaît, continuez à suivre les conseils de Santé publique, restez à la maison à moins qu'il ne soit absolument nécessaire de sortir, maintenez une distance physique de 1,8 mètre et lavez-vous fréquemment les mains.

La COVID-19 est plus grande que n'importe quelle personne – nous sommes tous dans cette situation ensemble.

Veuillez continuer à suivre les mises à jour officielles sur les médias sociaux pour obtenir les renseignements les plus exacts possible.

Je cède maintenant la parole à notre directeur municipal Jacques Dubé pour une mise à jour opérationnelle.

Commentaires de Jacques Dubé

Merci, Mr Savage, et bonjour à tous.

Permettez-moi de commencer en remerciant le personnel et les résidents d'avoir pris des mesures importantes pour réduire la propagation de la COVID-19.

La Municipalité régionale d'Halifax appuie la décision de la province de déclarer l'état d'urgence.

Le personnel municipal continuera de travailler avec la province pour s'harmoniser aux recommandations des autorités de santé et sur les décrets émis en vertu de la Loi sur les mesures d'urgence.

Le personnel municipal est en train de déterminer les ajustements au niveau des services qui sont liés à l'état d'urgence provincial, y compris Halifax Transit, et il publiera des annonces au fur et à mesure que les décisions seront confirmées.

Les services jugés essentiels en vertu du décret provincial continueront de fonctionner.

Un état d'urgence provincial n'a pas d'incidence sur les niveaux de service de sécurité publique ni sur la nécessité de maintenir un niveau de services publics de base.

Tous les services standards et essentiels de la municipalité – y compris le 311, le service d'incendie et de police – sont opérationnels et respectent les directives et précautions les plus mises à jour des autorités de santé.

Au nom de nos intervenants en cas d'urgence, nous demandons aux résidents de NE PAS appeler le 9-1-1 à des fins non urgentes.

Au lieu de cela, veuillez appeler le 3-1-1 et les lignes de police non urgentes.

Nous vous prions de suivre strictement les instructions provinciales concernant l'isolement social.

Cette recommandation est pour votre propre sécurité et pour celle de vos proches.

Nous rappelons aux résidents qu'en vertu de l'autorité provinciale, les personnes qui sont jugées comme ne respectant pas le décret seront passibles de contraventions imposées par la police provinciale et locale.

Essayons d'éviter cette mesure et travaillons ensemble pour nous sortir de cette période difficile.

Hier, afin de s'harmoniser à la décision de la province de fermer tous les parcs provinciaux, les parcs municipaux, les plages, les terrains de jeux et les terrains de sport, ainsi que de nombreux sentiers, ceux-ci demeureront fermés jusqu'à nouvel ordre.

Je voudrais clarifier quelques questions en ce qui concerne les sentiers :

- Les chemins résidentiels qui relient les rues peuvent être utilisés.
- On peut utiliser les sentiers polyvalents qui remplacent les trottoirs le long des rues.
- Les résidents peuvent se rendre à pied ou à vélo à un sentier situé dans leur quartier seulement, à condition que le sentier ne soit pas relié à un parc ou dans un parc.
- Les résidents ne sont pas autorisés à se rendre sur les sentiers situés à l'extérieur de leur quartier.

Les résidents ne doivent pas se réunir et doivent continuer à suivre les lignes directrices sur l'éloignement social conformément aux décrets provinciaux.

Aujourd'hui, je souhaiterais vous faire part d'une nouvelle mise à jour de la part du service des Parcs et zones de récréation en ce qui concerne les programmes :

- Tous les programmes de loisirs de la municipalité pour ce printemps sont annulés.
- L'inscription au programme de loisirs pour cet été – initialement prévue pour le 1er avril – est annulée.
- L'état des programmes de loisirs de cet été sera déterminé à une date ultérieure.

Nous commencerons également à enlever les surfaces de glace dans les prochains jours dans bon nombre de nos aré纳斯 municipaux à des fins d'entretien.

Si cela a une incidence sur une réservation antérieure, le personnel communiquera avec les résidents au sujet des remboursements.

Nous continuerons de mettre à jour les ajustements au service dès que de nouveaux renseignements seront disponibles.

Pour obtenir les ajustements les plus récents en matière de services municipaux, veuillez consulter le site Halifax.ca/coronavirus.

Nous vous remercions encore une fois d'avoir aidé la collectivité à réduire le risque de propagation de la COVID-19.

Commentaires de la chef adjointe Erica Fleck

J'aimerais répondre à quelques questions fréquemment posées au Bureau de gestion des urgences.

Il est très important pour les résidents de comprendre que les magasins essentiels ne seront pas fermés en cas d'urgence, comme les épiceries, les pharmacies, les stations d'essence et d'autres que nous utilisons quotidiennement.

Veuillez consulter le site Halifax.ca/coronavirus pour obtenir les renseignements les plus récents ainsi que sur le site Web de la province novascotia.ca/coronavirus.

En ce qui concerne les masques, vous ne devriez porter un masque que si un professionnel de la santé le recommande. Un masque ne devrait être utilisé que par les personnes qui ont la COVID-19 et qui présentent des symptômes. Il s'agit de protéger les autres contre le risque d'infection.

L'utilisation de masques est également cruciale pour les travailleurs de la santé et les personnes qui prennent soin d'une personne ayant la COVID-19 dans des milieux proches comme à domicile ou dans un établissement de soins de santé.

On vous rappelle de surveiller vos voisins. Faire un appel téléphonique, envoyer un message texte ou frapper à la porte pour parler (par la porte) afin d'aider ceux qui en ont besoin.

Respectez toujours les règles d'éloignement social lorsque vous vous connectez avec les autres. Aussi, rappelez-vous d'être gentil.